

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
7 SEPTEMBRE 2017 – 17h**

Étaient présents : Mesdames : Brigitte Allias, Nelly Costa, Sylvie Fanti, Christiane Navard, Hélène Petergac.

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Daniel Bonano, Henri Fabre, Jean-marc Giammarinaro, Michel Gil, Henri Moczulsk, Joseph Smolinski.

Absent excusé : Didier Pérez.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

Le dernier Procès Verbal est approuvé par les Conseillers présents

le PV du 27 juillet concernait principalement :

Ligne de trésorerie, Mise en place RIFSEEP, Travaux voirie, Notification fond de péréquation, Arrêté fermeture camping, Salle communale Tennis, inauguration Musée, Transfert Assainissement vers syndicat adduction d'eau Mare et Libron.

Néanmoins une observation est apportée par un conseiller municipal. Il mentionne rubrique points divers ligne 1 : le tarif exorbitant et injustifié du devis concernant le changement de robinetterie d'une salle municipale.

Compte-rendu des travaux

Entretien espaces verts, débroussaillage des sites :

Les rues du village sont nettoyées le lundi et le jeudi.

Le débroussaillage est effectué à : Estréchoux le Vieux Chemin du Four Blanc, ensemble du tour du village, vers route de Camplong. Les cours de l'école, au jardin de la mairie.

Entretien espaces verts :

coupe d'arbustes : Fontaine de l'église, à St Joseph, au Stade, coupe de la vigne vierge de la place Vieille, coupe et débitage de l'arbre du ruisseau de l'Ayrole. Coupe du figuier de l'ancienne Gendarmerie.

Arrosage journalier des fleurs et arbustes de la Place.

Travaux en cours de réfection ou effectués:

Petits travaux d'entretien au Gîte

Pose de fil de fer autour du Stade (en vue d'empêcher l'entrée de sangliers)

Consolidation du portail du Stade côté Kunoltz

Installation de tables et chaises au Plateau Ste Barbe pour la venue des Brescudos

-Travaux de nettoyage (balayage, utilisation souffleur, divers) à :

- Ayrole Haute

- Riols

- La Fournaque

- Stade

Enlèvement des encombrants le 3ème mardi du mois et ramassage des cartons tous les jeudis

Suppression des contrats aidés

Faisant Suite aux *Directives* nationales adressées par le ministre aux services chargés de leur application, les contrats aidés ne sont pas renouvelés.

En Septembre 2 personnels techniques sont concernés ;
Gérard Lozano, Danielle Thiébaud.

Organisation scolaire

La non- reconduction des contrats aidés affecte l'organisation scolaire :

● 1 agent en contrat aidé utilisé pour partie à des tâches ménagères, participait également à **l'accompagnement des élèves du RPI dans le bus scolaire**. Le service accompagnateur scolaire ne peut être reconduit en raison d'un surcoût financier s'avérant trop élevé pour les communes du RPI.

L'ensemble du corps enseignant, des parents d'élèves sont informés par affichage et par courrier de cette situation.

De plus il est rappelé aux parents le règlement du Transport scolaire : Les parents sont responsables de la sécurité et du comportement de leurs enfants avant leur embarquement dans l'autobus et après leur débarquement. Les parents sont également responsables de leurs enfants sur les trajets du matin, midi et après-midi. Les sanctions applicables en cas de non-observance des règles leur sont mentionnées.

● 1 agent technique titulaire 35heures/semaine est en congé maladie d'un mois. En contrepartie :
-1 CDD (D.Thiébaud) est embauchée 20 heures /semaine . Elle effectuera les différentes tâches ménagères et assurera la surveillance de la cantine en binôme.
-1 agent technique passera de 27 heures travaillées par semaine à 31 heures. Elle encadrera la cantine et la garderie scolaire.

Mise à jour cimetièrre

Concessions du cimetière - constat : la demande d'habitants sollicitant l'achat de concessions de cimetière est régulière.

Or aucune concession n'est libre depuis Novembre 2015.

Une **cartographie, reprise de l'existant** va être effectuée par la municipalité, **avec l'appui de 2 conseillers municipaux** en vue d'obtenir un **classement, une identification** de l'ensemble des concessions du cimetière **concessions trentenaires, perpétuelles, concessions à l'abandon**. Le principe est de définir les **conditions de reprise** éventuelle de ces monuments funéraires abandonnés, de plus de 30 ans d'existence dans lesquels il n'y a pas eu d'inhumation dans les 10 dernières années.

La procédure de reprise obéit à des règles précises et **extrêmement pointilleuses** : **établissement par étapes de Procès-verbaux dressés par le Maire, affichages successifs, notification aux représentants des familles avant décision de reprise**.

Travaux « Colas »

Travaux au Coutelet le devis Colas est de 7098,50€ HT. Les 8 riverains résidant dans la partie privative du quartier acceptent de participer au paiement des travaux à hauteur de 500€ chacun, soit un montant total de 4000€.

Acté par le Conseil.

Questions diverses

Travaux au Stade

Le portail côté Kunoltz abîmé doit être changé. Un devis de travaux est sollicité à Mr Berta.

Accord donné aux Jeunes du CAT d'occuper le stade le mercredi pour des séances d'entraînement.

Accès Pont des Sapinettes

L'accès s'avère non conforme et doit être réhabilité.

Rampe escalier Bescaume

Devis de 562 HT (Mr Berta), validé par le Conseil.

Compteurs d'eau

Dans le cadre de la gestion de l'Eau, le syndicat de l'eau installe des compteurs individuels dans l'ensemble des bâtiments communaux. Aucune redevance ne sera appliquée pour le moment.

Signalement Point d'eau Ste Barbe

Un conseiller informe de la nécessité de signaler le point d'eau Ste Barbe difficile à localiser.

Panneaux signalisation stade municipal

Des panneaux signalant la direction du stade sont installés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Prochain conseil le Jeudi 12 octobre à 18 heures